

CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 4 AVRIL 2024 à 19 h 00

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

Adopt	ion du procès-verbal du Conseil municipal du 7 mars 2024Tiré à part
D1 -	Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (Mme la Maire)
Finances	:
Comptes	de gestion 2023 (M. Guiho)
D2 -	Compte de gestion 2023 - Budget principal Ville
D3 -	Compte de gestion 2023 - Budgets annexes
Comptes	+ tiré à part 3 administratifs 2023 (M. Guiho)
D4 - D5 - D6 - D7 -	Compte administratif 2023 - Budget principal Ville Compte administratif 2023 - Budget annexe Salle de spectacle Eden Compte administratif 2023 - Budget annexe Transports Compte administratif 2023 - Budget annexe Assainissement Tirés à part 4, 5 et 6
Affectation	on du résultat 2023 (M. Guiho)
D8 - D9 -	Affectation du résultat 2023 - Budget principal Ville
D10 -	Autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) - Travaux de requalification urbaine du cœur de ville - Place du Marché et rue de l'Hôtel de Ville - Actualisation. (M. Guiho)
D11 -	Taux de fiscalité pour l'année 2024 (M. Guiho)
Budgets p	primitifs 2024
D12 -	Budget primitif 2024 - Budget principal Ville (M. Guiho)
D13 -	+ tirés à part 5 et 7 Subventions 2024 aux associations et aux personnes de droit privé (M. Guiho)
D14 -	Convention 2024 avec le Nautic Club Angérien au titre des associations bénéficiant d'une subvention annuelle supérieure à 23 000 € (M. Barrière)
D15 - D16 - D17 -	Budget primitif 2024 - Budget annexe Salle de spectacle Eden (M. Guiho)

DOSSIE	RS THEMATIQUES	37
Culture	, patrimoine et cœur de ville :	
D18 -	Education artistique et culturelle - Convention avec les services départementaux de l'Éducation Nationale de Charente-Maritime (M. Chappet)	38
Urbanis	sme et développement durable :	
D19 -	Aménagement du giratoire de desserte de la ZA Arcadys - RD n° 939 ^E 2 - Convention tripartite avec le Département et Vals de Saintonge Communauté (M. Moutarde)	41
Affaires	s générales :	
D20 -	6-1-4	48